

ASSEMBLEE GENERALE

Jambes (ADEPS), le 26 mars 2017

Rapport

1. Vérification du mandat des représentants des associations

Administrateurs présents (7 voix)

Jean Ficherouille, président (ATCC).
Christine Mlakar, vice-présidente (ATCC).
Frédéric Merchie, membre (TRIGT).
Luis del Solo, membre (TTB).
Anne-Marie Marini, membre (HTT).
Céline Sipvin membre (TTB).
Jean-Marc Verdebout, membre (TITAN).

Administrateurs excusés (1 voix)

Joël Claisse, membre (TRIGT) : procuration à Frédéric Merchie

Associations présentes (71 voix)

ACF : 1 voix (Honet Vincent)
ATCC : 4 voix (Charles Marc)
B4LTT : -
BATSTH : 2 voix (Steenkiste Nico – Hoyez Emmanuel)
BBTT : 0 voix (Piron Didier)
BTC : 3 voix (Kessler José)
CCCTRI : -
CCSTC : 4 voix Procuration 3 au HTT (Redwood John) et 1 NSTT (Sylvain Thiebaut)
CIT : -
ENERGY : -
ETC : 2 voix (Destrebecq – Loquet)
ETM : -
ETT : -
EUPEN : 1 voix (Niljs)
FLOT : -
GANT : 1 voix Procuration au BTC (José Kessler)
GTC : 1 voix
HTT : 1 voix (Redwood John)
JETT : 2 voix (Bonet Laurence)
LDLV : 1 voix (Teughels Laurent)
NOWTT : 1 voix (Ahn Stéphane)
NSTT : 2 voix (Sylvain Thiébaut)
NVS : 1 voix (Stéphane Ahn)
OTC : 1 voix (Aboudi Yasmina)
PARATRI : -
PDO : -
PFA : 1 voix (Stéphane Bertozzi)

PMX :	3 voix (Vanderlynden Thomas)
P8 :	2 voix (Beaujean Olivier)
Q3T :	2 voix (Ledoux Pascale)
RCBT :	4 voix (Wiame Jacques)
RMT :	1 voix (Johan Feuillet)
SBT :	-
SCBTRI :	1 voix Procuration à EUPEN (Niljs)
STT :	-
SV :	-
TA :	2 voix (Louys Michel)
TCBM :	2 voix Procuration au NVS (Stéphane Ahn)
TCDM :	2 voix (Pierre Bertiaux – Broekhuizen Ariane)
TDCH :	3 voix (Pinckers Francis)
TDT :	-
TITAN :	2 voix (Valentin)
TG :	-
TKV :	-
TNT :	2 voix (Descamps xavier)
TPA :	-
TRI4US :	1 voix Procuration XTERRA (Detinne Denis)
TRIABEL :	1 voix (Cayphas Mathilde)
TRIATH :	1 voix (Dewattines Michel)
TRIBI :	0 voix
TRIGT :	-
TRILGE :	-
TRITR :	-
TRTS :	2 voix (Skevéé Patrick)
TTB :	4 voix (Nonet Philippe)
TTF :	-
TTR :	1 voix (Colon Johan)
TURBO :	2 voix (Balestrie B)
UTT :	3 voix Procuration TRIABEL (Cayphas Mathilde)
XTERRA :	1 voix (Detinne Denis)

Associations excusées avec procuration :

CCSTC, GANT, SCBTRI, TCBM, TRI4US, UTT.

Associations absentes sans procuration (22 voix) :

B4LTT, CCCTRI, CIT, ENERGY, ETM, ETT, FLOT, PARATRI, PDO, SBT, STT, SV, TDT, TG, TPA, TRIBI, TRIGT, TRIKV, TRILGE, TTF.

Commissions présentes (11 voix) :

Commission d'Arbitrage : Anne-Marie Marini
Commission des Finances : Jean-Marc Verdebout
Commission des Jeunes : Luis del Solo
Commission Technique : Sylvain Thiébaud (sans voix)
Commission Médicale : Dr Jean-Marc Verdebout
Commission Relations Publiques : Stéphane AHN (sans voix)
Commission Dames : Christine Mlakar
Commission Ethique : Anne-Marie Marini
Commission Challenge : Jean Ficherouille
Commission de discipline : Frederic Merchie

Commission d'appel : Christine Mlakar

Nombre maximum de voix possibles : 112

Nombre de voix valables sur place (cumul) : 86 soit 77% donc les modifications du ROI pourra être soumis aux votes.

Nouveaux clubs présents (sans droit de vote)

- Bbikes Tri Team (BBTT)
- TRI-TRA-RAID (TRITR)

Nouveaux clubs absents : Bike4life Team Triathlon (B4LTT) – Tournai Generale (TG) – Team Positive Attitude (TPA) – Tribikestation (TRIBI)

Cessation d'activités : Ecole Seraing Natation (ESN) – Triathlon Duathlo Tournai asbl (TDT)

2. Mot d'accueil du Président

Jean Ficherouille remercie chacun pour la bonne collaboration en 2016 et espère continuer de la même manière en 2017.

3. Approbation du rapport de l'AG du 20 mars 2016

Pas de remarques, le rapport est approuvé à l'unanimité.

4. Rapport du Conseil d'Administration (Jean Ficherouille)

Jean Ficherouille, au terme de deux mandats, désire éclaircir quelques points :

La LBFTD c'est un Conseil d'administration, au complet où chacun travaille. L'inscription des membres de 2012 à 2016 est en constante évolution.

Au niveau du travail réalisé, il n'est pas toujours évident de trouver des résultats probants.

Ce sont des bénévoles avant tout qui travaillent au sein du CA.

Un travail de politique d'ouverture est appliqué en intégrant le cross triathlon dans un challenge afin de contenter tout le monde. Les vététistes découvrent à cette occasion une nouvelle opportunité. Dans d'autres ligues, ça ne se présente pas.

Depuis sa présidence en octobre 2011, l'évolution est positive. Une des raisons de cette progression est que le Directeur technique, Sylvain Thiébaud, assumait aussi le poste d'administrateur bénévole. Il est dès à présent salarié et rémunéré à 90 % par l'Adeps, ce qui apporte une situation équilibrée.

Le Directeur sportif, Samuel Duquenne a aussi été engagé par la Ligue pour remplacer Fabrice Schimenti autrefois aussi bénévole.

Depuis lors, la Ligue connaît un grand progrès par l'organisation de divers stages.

En ce qui concerne, l'Administration et les finances, les comptes présentaient une importante épargne, la situation financière était très aisée mais trop rigoureuse.

Ça ne sert à rien de garder cet argent, il vaut mieux l'utiliser pour de nouveaux projets pour les clubs formateurs et toute la ligue dans sa globalité. Malgré cela, Le boni est aussi à la hausse avec une moyenne de +/- 9.500€ par an.

En 2011, l'Adeps nous a imposé une organisation et une professionnalisation dans les traitements administratifs et comptables avec un suivi stricte de leur part dans l'application des mesures demandées. Dès 2013, tout était rentré dans l'ordre tant en relations qu'en travail accompli.

Commissions :

Pour le Haut Niveau et les Jeunes, le travail est accompli, toutefois un travail est à faire au niveau du « court distance »

Commission dames : elle est réanimée depuis peu.

Par contre pour les Masters et le Swim Run, tout reste à faire. : inexistante.

Les commissions d'arbitrage, Ethique discipline et relations publiques se mettent en place.

Challenges : sold out en 2016.

5. Rapport du Directeur Sportif (Samuel Duquenne, présenté par Sylvain Thiebaut)

Samuel DUQUENNE, Directeur Sportif, s'investit dans la Ligue par la formation de cadres.

Organigramme :

Hervé MAURISSEN : responsable course à pied

Michaël ROSU : responsable natation

Vincent D'HARVENT : responsable formation

Samuel Duquenne est le responsable principal coordonnant les 2 niveaux.

Lors de la formation des cadres, 8 candidats ont été diplômés en 2015 et 8 en 2016. Ce qui apportera plus d'athlètes à la Ligue.

Un cahier des formations 2018 est en cours de préparation, les candidats seront d'abord formés en tant qu'initiateur sportif pour ensuite suivre la formation d'éducateur sportif.

Le directeur sportif a une optique d'ouverture en se consacrant au « Tri féminin » afin de valoriser le challenge dames et ainsi motiver celles-ci.

Pour tout renseignement : www.trifeminin.be

Il désire aussi intégrer le Swim & Run dans le calendrier de la ligue.

Sous l'impulsion de l'ITU, mise en place de sélection pour les championnats du monde (être 5ème dans chaque catégorie). Il se réjouit de la bonne participation de francophones.

Pour toute proposition, ne pas hésiter de faire appel à Samuel avant le 1er mai car très disponible pour mettre des choses en place.

Interventions TNT :

Cela coûte très cher, +/- 1000 € pour participer à la course de sélection à Rotterdam.

Frédéric MERCHIE répond que normalement le coût est d'environ 150 – 200 € mais quand les prix ont été connus pour Rotterdam, ils n'ont rien voulu changer.

Toutefois, la tenue obligatoire « tri fonction » est comprise dans les frais fixes et l'inscription doit se faire via la FBTD.

Pour information, pour tous les championnats, tous les groupes d'âge sont représentés.

Sylvain THIEBAUT ajoute que pour les « tri fonctions », des essais avec Bio Racer vont être organisés et Samuel DUQUENNE fera les invitations.

Le Directeur Sportif, Samuel Duquenne, invite tout le monde à lui faire part de leurs projets et de leurs attentes.

6. Rapport du Directeur Haut Niveau (Sylvain Thiebaut)

La ligue connaît une augmentation d'athlètes participant au Championnat du monde.

En 2017, Claire MICHEL doit encore s'améliorer en vélo ; Christophe DE KEYSER et Erwin VANDERPLANCKE sont en bonne voie pour atteindre les objectifs 2017.

Il y a une évolution des statuts Adeps : 2 ESI et 5 ESA.

Une nouvelle olympiade rime avec nouveau dynamisme et nouveau Plan Programme.

Les athlètes sous ESA devront mettre la main à la poche car ils ne sont plus subsidiés. Ils devront attendre d'être sous statut ESI. En effet, il faut recentrer et changer les priorités. Les budgets octroyés par l'Adeps sont en diminution et vu l'augmentation des athlètes haut niveau, les dépenses risquent d'exploser.

Les athlètes se rendront dorénavant seuls sur les compétitions, les encadrants se chargeront toujours de la validation des billets d'avion, de la réservation de l'hôtel, du taxi, etc... mais ne les accompagneront plus.

Les athlètes sous statut pensent que tout leur est dû et ne font des dépenses que si l'ADEPS les subventionne, mais à présent s'il manque de l'argent, ils devront personnellement trouver des aides en plus de la nôtre.

7. Rapport du Directeur Administratif (Stéphane Ahn)

A. T3 Series :

1. 3^{ème} saison et reprise des organisations par la société Sport-Events;
2. Projet d'une division 2 ne s'est pas réalisé en 2016 mais se concrétise cette année;
 - (a) 15 équipes et 05 épreuves:
 - (b) 01/05 > triathlon par équipe à Tournai
 - (c) 28/05 > teamrelay à Zwevegem
 - (d) 25/06 > triathlon sprint à Retie (drafting)
 - (e) 20/08 > triathlon DO à Weiswampach (drafting)
 - (f) 17/09 > triathlon DO à Ieper (non drafting: 1000-40-10)

B. ORGANISATEURS : OBLIGATIONS

1. L'inscription d'une épreuve est OBLIGATOIRE via le formulaire (appendice 3 du ROI) et être rentré à la LBFTD **au plus tard le 01/11** Les licences ;
2. Prise de l'assurance via le formulaire « assurance d'un épreuve reconnue » (appendice 4 du ROI)
3. L'organisation est tenue de rentrer au siège administratif de la LBFTD, **le lendemain de son épreuve, le classement** de celle-ci (voir CdC pt12. du ROI)
4. Le nombre de non-licenciés (licence d'un jour) et le nombre de bénévoles non-licenciés LBFTD qui ont participé à celle-ci seront transmis **dans le courant de la semaine suivant l'épreuve.**
5. Les montants des licences à la journée et la fraction de celles-ci à ristourner à la LBFTD sont repris en appendice 4 du ROI

C. Assurance d'une épreuve et formulaire d'inscription d'une épreuve :

1. Lisible (en lettres majuscules)
2. Complet (Lieu + challenges + personne de contact, ...)
3. **AVANT le 01 novembre de l'année en cours pour l'année X+1 > AAA !!!** (Assemblée des Associations Affiliées qui détermine le calendrier provisoire)

D. Les éléments de facturation d'une épreuve:

1. Le classement de l'épreuve + les membres de mon club (organisation > moyenne des points challenge)
2. Les résultats à envoyer **DANS la semaine:**
 - (a) N° licence
 - (b) La place scratch (hommes et dames confondus)
 - (c) La catégorie

(d) Le club

(e) Le nombre de bénévoles NON AFFILIES à la LBFTD > responsabilité civile et corporelle.

3. secretariat@lbftd.be

johan.feuillet@gmail.com



E. Les transferts: (Ref: Statuts LBFTD – Art 59 et 60)

1. Du **15 octobre au 15 décembre** de l'année en cours;
2. Aucune prime ne peut être réclamée. (!!! Indemnité de formation !!!);
3. Procédure : ROI/LBFTD.

F. Clubs et Licences, où en sommes-nous :

1. 2012 : 37 clubs – 1259 affiliés
2. 2013 : 37 clubs – 1300 affiliés
3. 2014 : 46 clubs – 1466 affiliés
4. 2015 : 52 clubs – 1593 affiliés
5. 2016 : 59 clubs – 1740 affiliés

8. Rapport de la Commission Relations Publiques(Stéphane Ahn)

- A. Cette commission exige depuis toujours mais n'a pratiquement jamais été activée. En 2016, le CA a décidé de relancer progressivement l'activité de recherche de partenaires/sponsors. Grâce à quelques actions menées sur le terrain, 2.500 € ont pu venir grossir l'aide à fournir aux différentes commissions.
- B. Comme le prévoit le règlement, il faut respecter les partenaires/sponsors de la LBFTD en publiant leur logo tout en gérant « en bon père de famille » les partenaires/sponsors de votre épreuve. Par contre, un partenaires/sponsors LBFTD attiré à un challenge (par exemple : Urban Tri Sports Ladies Cup) DOIT obligatoirement figurer sur vos publications, site, etc. ...

En cas de négligence, le Conseil d'Administration de la LBFTD pourrait décider de ne plus octroyer la participation à ce challenge dans le futur.

- C. Une convention de partenariat est actuellement en projet par la commission et vous sera proposée en 2018. Elle comportera notamment des « catégories » de partenariat selon l'importance du capital apporté à la LBFTD qui correspondront à des services à honorer en retour.

Intervention Johan Feuillet

Début de cette année, Johan Feuillet est venu renforcer la ligue pour se charger du traitement des résultats. Etant informaticien de formation, il développe des sites internet et divers programmes.

Afin de se faciliter la tâche, il demande qu'une adresse globale lui soit attribuée pour éviter les nombreuses demandes actuelles par mail ou sur les réseaux sociaux.

L'interface sera intégré dans IClub mais pour l'instant, il est indépendant et peut aussi être disponible sur smartphone.

Un calendrier détaillé y figure et la recherche peut être réalisée à l'aide de filtres (par athlète, par année, par challenge, ...)

9. **Rapport de la Commission des Jeunes et du Pôle Espoir (Luis Del Solo)**

1. **Rapport de la Commission des jeunes**

En 2016, nous avons organisé différentes activités :

- Un stage « Open » ouvert à tous les Jeunes licenciés à la LBFTD au Centre Adepts de Louvain-la-Neuve durant les vacances de Carnaval.
- Un stage sous sélection pour les meilleurs Jeunes A / B / Juniors à Gravelines en France près de Dunkerque durant les vacances de Carnaval.
- 2 séances de tests en natation et en course à pieds au Centre Sportif à Rixensart en mars et en octobre.

Vu l'augmentation des Jeunes à la LBFTD, j'ai décidé de créer un groupe de travail formé de Vincent Minot (Q3T) et de Philippe Ghilain (ATCC) afin de créer un cadre pour les Ecoles de Triathlon à la LBFTD.

L'objectif de ce groupe était d'imaginer une structure de labels des Ecoles de Triathlon à LBFTD, nous nous sommes inspirés du modèle français qui existe déjà depuis plusieurs années.

Après plusieurs mois de travail et de multiples réunions, nous avons imaginé une structure à 4 niveaux de labels :

1. Reconnaissance de l'Ecole de Triathlon.
2. Ecole de Triathlon 1 *
3. Ecole de Triathlon 2 **
4. Ecole de Triathlon 3 ***

Tous ces labels doivent être demandés par les Clubs de Triathlon en fin d'année sportive au Responsable de la Commission des Jeunes de la LBFTD avec un document spécifique.

Chaque niveau à son propre cahier des charges qui contient différents points à respecter pour recevoir le label.

- Le nombre de triathlètes Kids et/ou Jeunes
- La description et la qualité de l'équipe éducative (diplôme en EPS et Adepts).
- Participation au ClassTri, 1X par an en mars.
- La participation et le classement en fin de saison dans les différents Challenges LBFTD ou BFTD.

Le but de ce projet de la structure des Labels LBFTD est :

- D'aider les clubs à recevoir une nouvelle population de triathlètes en l'occurrence des Jeunes et Kids.
- D'améliorer la structure des Ecoles de Triathlon.
- Améliorer le niveau de l'encadrement
- Améliorer le niveau technique des Triathlètes

En octobre ce projet a été présenté à toutes les écoles existantes avec notre Directeur Sportif Samuel Duquenne et notre Directeur Technique Sylvain Thiebaut et, après quelques aménagements, nous avons tous accepté cette structure avec ses exigences.

Je remercie encore Vincent Minot et Philippe Ghilain pour leur grande implication et collaboration, ainsi que toutes les Ecoles de Triathlon, dans ce projet rempli d'espoirs pour la formation de nos jeunes en partie francophone.

Afin de faire connaître notre discipline, avec l'aide de l'Inspecteur Adepts Thierry Bury nous avons lancé en 2017 un Aquathlon interscolaire dans le brabant wallon :

- Un Aquathlon à Waterloo
- Un Aquathlon à Rixensart
- Un Aquathlon à Nivelles (2018)

Nous espérons convaincre d'autres centres dans d'autres provinces pour essayer de diffuser ce projet d'Aquathlon ...

2. Rapport de la nouvelle structure Pôle Espoirs LBFTD

Depuis quelques années, je trouvais qu'il manquait une structure (un chaînon manquant) entre les clubs (Ecoles de Triathlon) et le Haut Niveau (DT), j'ai décidé de créer un groupe de travail avec Patrick Sckevée (TRTS) et Sylvain Thiebaut (DT et NSTT).

Là aussi il a fallu pas mal de réunion pour analyser beaucoup de paramètres :

- du haut niveau actuel et futur.
- celui des Ecoles de Triathlon

Et avec ce constat, mettre une stratégie en place pour aider les Ecoles de Triathlon afin d'amener des triathlètes à avoir un statut Adeps et pouvoir rentrer dans la structure du Directeur Technique.

Et nous avons créé un groupe, Pôle Espoirs LBFTD avec un cahier de critères :

- des chronos minimaux par catégorie en natation et en course à pieds.
- Un cadre d'entraînement avec un suivi dans les clubs :
 - Nombre d'heures d'entraînement dans les 3 disciplines
 - Un engagement des triathlètes, des parents, du club et de la LBFTD
 - Communication avec le staff LBFTD via un cahier d'entraînement électronique.
- Participation à 4 stages durant l'année :
 - 2 stages à Gand (spécifique natation) à nouvel an et au Carnaval
 - 1 stage à Calella (Barcelonne / Espagne)
 - 1 stage à Bütgenbach (stage préparatoire au CB de Triathlon)
- Participation prioritaire aux CB de Triathlon et Duathlon ainsi qu'aux Challenges Nationaux.

Après le test de Rixensart en octobre, nous avons sélectionné 12 triathlètes et à l'heure actuelle il en reste 9 qui respectent le cahier des charges ...

Je remercie Patrick et Sylvain pour leur implication dans ce projet...ainsi que Michaël Rosu (TRIGT) qui a rejoint ce groupe en tant qu'entraîneur.

Je dois remercier également le CA de la LBFTD qui m'a suivi et fait confiance dans ces différents projets en débloquant des budgets pour 2017.

Pour 2017, nous avons d'autres projets :

- Bracelets pour les écoles de triathlon, bracelets de couleurs différentes qui correspondent à l'acquisition de compétences ;
- Challenge international (Régions) : des contacts sont en cours :
 - Flandre
 - Wallonie
 - Nord Pas de Calais
 - Grand-Duché de Luxembourg
 - ...

10. Rapport de la commission duathlon

Frédéric MERCHIE remplace Joël CLAISSE absent.

Le duathlon est le parent pauvre de la LBFTD en termes d'organisation. Afin de pouvoir disposer d'un challenge francophone, la ligue inscrit des épreuves de la VTDL à son calendrier.

En 2016, le championnat de Belgique longue distance était organisé à Hossingen (Allemagne) vu l'absence de celle-ci en Belgique.

En 2017 :

- championnat longue distance se déroulera à Almere

- championnat de Belgique à Torhout
- duathlon de Frasnes
- duathlon de La Gileppe
- duathlon de Courtrai
- duathlon de Elsegem – course où l’organisation attire les francophones

Un duathlon est moins lourd à organiser, un circuit de 5 km pour le vélo est suffisant avec un tracé de plusieurs boucles. C’est un beau sport, dur mais qui mérite l’attention.

Afin d’ étoffer le calendrier, certaines courses de la Picardie et du Nord Ardennes pourraient être ajoutées.

Interventions HTT

Il n’est pas normal que la sélection au championnat du monde se déroule le même jour que l’organisation d’un duathlon.

Frédéric Merchie répond qu’il n’y a quasi plus de week-end sans épreuve et que dès lors il n’est pas facile de contenter tout le monde. Il comprend les athlètes voulant participer aux deux épreuves mais ils doivent faire un choix.

11. Rapport de la Commission d’arbitrage (Francesco Piovesan)

- Nombre de prestations d’arbitrage par club : 5 au lieu de 3 actuellement.
- Mise à disposition d’arbitres par les clubs :
 - 0 - 10 membres = 0 arbitre
 - 11 - 25 membres = 1 arbitre
 - 26 - 40 membres = 2 arbitres
 - 41 - 56 membres = 3 arbitres
 - 57 - 72 membres = 4 arbitres
 - + de 72 membres = 5 arbitres
- Au-delà de 40 membres, il y a un coefficient de modération par rapport aux jeunes A,B,C affiliés :
2 jeunes = 1 affilié
- Disponibilité des arbitres: 3 prestations obligatoires/an.
- Quota des arbitres sur les épreuves revu à la hausse (à déterminer)
- Pour les arbitres :
 - licence administrative gratuite pour les non compétiteurs ;
 - remboursement de 5 euros/licence sportive au-delà des 3 ;
 - prestations obligatoires avec un maximum de 15 euros.
- Caution d’arbitrage:
 - 250 € par club organisateur
 - 400 € par club non organisateur
- Organisateurs :
Obligation de fournir :
 - une tonnelle Penalty Box de 3 x 3 m ;
 - un panneau d’affichage des pénalités sur pied aux dimensions +/- 120 x 80 cm (avec feuilles ou marqueurs effaçables) ;
 - Mise à disposition d’un local indépendant et pouvant être fermé à clé + 6 bouteilles d’eau ;

- Prévoir en collaboration avec le CRO une réunion de préparation (sur place ou au minimum par Skype) au minimum 20 jours avant l'épreuve ;
 - Désigner une personne ressource disponible pour l'arbitrage tout au long de l'épreuve ;
 - Fournir le dossier complet de l'épreuve avec le timing et les parcours au minimum 10 jours avant l'épreuve ;
 - Penser à fournir un ravitaillement correct (lunch-packet) avant le début de l'épreuve. (Deux sandwiches, un fruit + 2 bouteilles d'eau (50cl) pour une journée de prestation ne semble pas outrancier.
- Demands particulières :
 - Obtenir le calendrier des épreuves plus tôt (idéalement 15/01) ;
 - Modifications des épreuves communiquées en direct à la Coda (dates, sites, timing) en même temps qu'au secrétariat de la Ligue ;
 - Essayer au maximum d'éviter deux épreuves le même jour ;
 - De son côté, la Coda va mettre en place un nouveau système de classification et de formation des arbitres suivant 3 niveaux de compétences ;
 - Arbitre de base (check-in, natation, zone de transition, aide ponctuelle au responsable de secteur - Formation LBFD niveau 1 ;
 - Responsable de secteur : check-in, natation, zone de de transition, vélo, cap, arrivée - Formation LBFTD niveau 2 ;
 - Chef arbitre CRO: responsable de l'épreuve sur les courses LBFTD, arbitre de base ou responsable de secteur sur les Championnats de Belgique - Formation niveau 3 nationale (dans sa propre langue) ;
 - Mise en place d'une évaluation des arbitres par le CRO sur chaque épreuve sur base d'un rapport type (qui restera confidentiel)

Modifications du Règlement:

1. Epreuves drafting:
2. Epreuves non drafting: freins à disques acceptés
3. Dossards à 3 points
4. Ouverture tirette autorisée mais refermée à 200 m de l'arrivée, des panneaux seront placés par l'organisateur.

Intervention TCDM :

Le cumul lunch packet et défraiement est-il autorisé ?

Francesco Piovesan répond que le défraiement sert à couvrir les frais de l'arbitre durant sa journée de prestation.

12. Rapport de la Commission médicale (Dr Jean-Marc Verdebout)

Les épreuves à l'effort ne plus obligatoire, c'est laissé à l'appréciation du généraliste mais la commission médicale soutient le test à l'effort pour la sécurité de l'athlète.

Le sponsoring n'est pas facile, toutefois, nous avons dû refuser l'offre importante d'une société vendant des compléments alimentaires. Ceux-ci présentaient des étiquettes avec tête de mort, les termes « anabolisants », « testostérone ».

13. Rapport du trésorier (Pascale Caro)

- A. Présentation de la balance des comptes 2016 ;
- B. Solde de l'année 2016 ;
- C. Présentation des tableaux ADEPS 2016 ;

D. Présentation du budget 2017 (estimation).

Le bilan 2016 d'un total de 149.348,43€ et le compte de résultat 2016, qui présente une perte de 26.828,11€, ont été approuvés à l'unanimité.

14. Rapport du commissaire aux comptes (Jacques Baudouin)

Mr Baudouin Jacques, expert-comptable externe, a vérifié la comptabilité et les pièces justificatives. Il atteste que "le bilan et le compte de résultat reflètent l'image fidèle et sincère de l'association".

Le rapport du vérificateur aux comptes est approuvé à l'unanimité.

15. Les votes

- A. Vote approbation de la balance des comptes 2016 :
La balance des comptes 2016 est approuvé à l'unanimité.
- B. Vote approbation solde de l'année 2016 :
La solde de l'année 2016 est approuvé et décharge est donnée au trésorier à l'unanimité.
- C. Vote approbation des tableaux "Excell" ADEPS bilan 2016 :
Les tableaux "Excel" ADEPS bilan 2016 est approuvé à l'unanimité.
- D. Vote décharge du CA pour la politique menée en 2016 :
Décharge collective est donnée au CA à l'unanimité.
- E. Vote approbation du budget 2017 :
Le budget 2017 est approuvé à l'unanimité.

16. Désignation d'un vérificateur aux comptes pour l'année 2017

Il est proposé à l'assemblée de faire appel à l'expert-comptable Baudouin Jacques.
Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

17. Modifications aux statuts

Néant.

18. A. Modifications au Règlement d'Ordre Intérieur (Stéphane Ahn)

Stéphane Ahn explique les modifications apportées et à l'adaptation importante du règlement antidopage, sur plusieurs pages et plusieurs paragraphes.

Les modifications sont approuvées à l'unanimité.

B. Augmentation du prix des licences en 2018

Stéphane Ahn et Jean-Marc Verdebout présentent le tableau des augmentations des besoins et celui de l'augmentation du prix des licences qui sera appliquée en 2018 comme suit :

	2017	2018	Augmentation
INTERNATIONALE	60 €	70 €	10 €
PROMO >> ENTRAINEMENT	30 €	30 €	0 €
La licence "entraînement" ne donnera plus droit à une carte >> donc plus de participation aux épreuves !			
JUNIOR (nouvelle catégorie)	60 €	40 €	- 20 €
JEUNES A/B	30 €	40 €	10 €
JEUNES C	15 €	20 €	5 €
IRON KIDS	10 €	15 €	5 €

L'augmentation des licences est approuvée à 79/86 voix ; 7 voix contre (ACF – LDLV – PMX – TCDM)

C. Augmentation du prix de la caution d'arbitrage

Stéphane Ahn présente le tableau du coût de l'arbitrage en 2016. Le CA propose l'augmentation de la caution d'arbitrage, qui sera appliquée en 2018, comme suit :

	2017	2018
Clubs Organiseurs	125 €	250 €
Clubs Non Organiseurs	200 €	400 €

L'augmentation de la caution d'arbitrage, qui a déjà été approuvée au vote des modifications du ROI, l'est à 75/86 voix ; 11 voix contre (ACF – ETC – JETT – TA – TCDM – TRIATH – TTR).

19. Reconnaissance définitive (Stéphane Ahn)

Les 6 nouveaux clubs:

- Bbikes Tri Team (BBTT) >> 86/86
- Bike4life Team Triathlon (B4LTT) >> 73/86 6 voix abstention (PMX-TITAN-TTR) + 7 voix contre (ACF-Q3T-BTC)
- Tournai Generale (TG) >> 70/86 9 voix abstention (PMX-TITAN-TTR- adm JMV) + 7 voix contre (ACF-Q3T-BTC)
- Team Positive Attitude (TPA) >> 73/86 6 voix abstention (PMX-TITAN-TTR) + 7 voix contre (ACF-Q3T-BTC)
- Tribikestation (TRIBI) >> 73/86 6 voix abstention (PMX-TITAN-TTR) + 7 voix contre (ACF-Q3T-BTC)
- TRI-TRA-RAID (TRITR) >> 86/86

Ces clubs sont reconnus définitivement à la majorité.

Les clubs qui ont voté contre ou se sont abstenus, ne trouvent pas correct d'être absent à l'AG sans justificatif.

20. Rapport du Secrétaire Général (Frédéric Merchie)

IClub aujourd'hui

Auparavant beaucoup d'adresses mail n'étaient pas correctes ce qui rendait le contact difficile avec les athlètes. A présent avec ce système, les clubs et les membres ont la faculté de mettre à jour leurs propres données.

IClub demain

- Nouveau site internet qui permettra l'envoi de new letters
- Inscription aux épreuves 2018 dès que le système fonctionne pour tous les membres avec contrôle indépendant de l'athlète.

Avec IClub : 2 possibilités

- Gestion des données membre par le membre
- Gestion des données membres par le club

Gestion membre par le membre

- Permettre la mise à jour des données
- Permettre de télécharger la licence avec impression carte « au besoin »
- Communication avec la LBFTD

Effectivement, antérieurement, ces cartes étaient imprimées d'office et souvent perdues. Le fait d'apposer une photo sur cette carte n'était toujours évidente car imposition d'un certain format.

Au niveau des licences internationales sans photo, il n'y a jamais eu de remarques ou de nécessité.

Gestion membre par le club

Chaque responsable doit désigner une personne gestionnaire full accès et une autre en lecture seule.

Le club est responsable de ses membres et contrôle la validité des documents (certificat médical et anti-dopage) avant de leur attribuer une cotisation licence ainsi que le paiement des licences.

Inconvénients

2017 est une année transitoire avec les changements de procédure et la prise en main par les membres et les clubs. Pour information : l'ancien certificat médical reste valable.

Avantages

- Données gérées par membres/clubs ;
- Gestion par clubs :
 - Contrôle membres
 - Aperçu des membres
 - Contrôle des demandes
- Facilité et rapidité ;
- Mise à jour des données ;
- Moins de documents ;
- Moins de gestion par le secrétariat LBFTD >> temps disponible pour d'autres tâches.

Il invite les personnes désireuses à suivre la formation après l'AG via tutoriels (documents/vidéos) et souligne que diverses formations sont prévues dans des points plus régionaux.

Intervention PMX

+/- 10 membres sont partis de notre club du fait que IClub n'était pas prêt, c'est inquiétant.

Frédéric Merchie répond que l'inconvénient est de dépendre de IClub pour les modifications des procédures.

Intervention TNT

Informe que c'est le club qui se charge de tout.

21. Elections au Conseil d'Administration (Stéphane Ahn)

2 postes sont à pourvoir:

Rensonnet Christophe fin de mandat, ne se représente pas.

- Ahn Stéphane : se présente ;
- Ficherolle Jean : fin de mandat, rééligible, se représente ;
- Skevée Patrick : se présente ;

Ahn Stéphane est élu avec 77 voix sur 86 ;

Ficherolle Jean est élu avec 68 voix sur 86 ;

Skevée Patrick avec 17 voix sur 86 n'est pas élu.

22. Tour de table

HTT : Rien à signaler ;

TNT : Trouve que l'AG a été longue ;

TTR : Justifie son abstention de vote concernant la venue de nouveaux clubs, par respect pour la ligue, un représentant aurait dû se rendre à l'AG.

La formation des arbitres n'est pas facile pour un nouveau club >> la caution de 400 € est chère.

Stéphane Ahn répond qu'un nouveau club ne paie pas la caution la 1ère année.

Le TTR demande si une prolongation serait éventuellement possible. Stéphane Ahn répond que le CA en discutera ;

TTF : Estime que la caution d'arbitrage est coûteuse + l'augmentation des licences et dès lors ne comprend pas la logique comptable ;

PMX : Rien à signaler et remercie le CA ;

PFA : Lors de la reconnaissance d'un nouveau club, celui-ci devrait être obligatoirement présent à l'AG. Il demande un changement pour 2018 ;

TRTS : C'est bien que de nouveaux clubs se créent mais par respect pour la ligue, un représentant aurait dû être présent ;

P8 : Longue AG – trouve que l'AG aurait dû commencer par IClub car, en fin de réunion, beaucoup de membres étaient déjà repartis ;

TCDM : Remerciement aux membres pour le programme IClub. Par contre, rentrer les formulaires d'organisation en novembre semble impossible. Les circuits ne sont pas encore approuvés par le SPW.

Stéphane Ahn répond que si tout le monde attend, l calendrier ne sera jamais disponible ;

OTC : Félicite le CA pour le système informatique ;

EUPEN : Remercie le CA pour le travail accompli. En ce qui concerne le T3 Series division 2, ils ont reçu le mail très tard pour intégrer une équipe et les délais étaient trop courts. La 2^{ème} division est une bonne chose et

comme pour l'Allemagne, ils pensent que la LBFTD arrivera à un plus haut niveau mais il faut encore travailler. A Eupe, les athlètes sont intéressés.

BTC : Remercie le CA et quel que soit le secteur, il s'en réjouissent. Les contacts avec le secrétariat (Pascale CARO et Stéphane AHN) sont très bons. Les délais étaient un peu courts pour l'intégration d'une équipe en T3 Series et le BTC compte intégrer une équipe « dames » l'an prochain. Dans le club, on invite tous les membres à connaître les règlements et nous avons plusieurs membres « arbitre ».

Jean Ficherouille remercie l'assemblée et clôture l'AG 2017.

Les Associations présentes à la réunion ont jusqu'au 1^{er} mai 2017 pour faire part de leurs remarques.

Stéphane Ahn
Pour la Direction Administrative